

Jeudi le 10 mars 2011
À UNE SEMAINE DU BUDGET PROVINCIAL

POUR CONSERVER LE DROIT À LA SANTÉ POUR TOUTES ET TOUS

LA COALITION SOLIDARITÉ SANTÉ RÉCLAME UN RÉINVESTISSEMENT DANS LA SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX

La Coalition Solidarité Santé se souvient du budget 2010 qui a imposé une contribution santé inéquitable. Cette contribution santé pèsera plus lourdement sur la classe moyenne, les femmes, les personnes pauvres, les personnes retraitées et âgées, les salarié-e-s et les personnes retraitées. En effet, même si certains ménages défavorisés en seront exemptés, il s'agit d'une dépense uniforme que tous les adultes devront payer quel que soit le revenu gagné. Cette contribution santé se présente sous une forme hautement régressive, fixée sans égard à la capacité de payer des gens.

Cette mesure est inéquitable et nous ne pouvons endosser cette nouvelle taxe santé, et accepter que chaque individu paie de plus en plus cher pour accéder aux services de santé, et ce, sans égard à leur revenu.

Des alternatives justes et équitables existent pour financer adéquatement nos services sociaux et de santé.

Pour conserver votre droit à la santé, passez à l'action !

Comme des milliers de personnes de partout du Québec, participez à la grande manifestation nationale, Un budget équitable – Une question de choix, samedi le 12 mars, 12h00, Place du Canada à Montréal.

Pour tous les détails et savoir s'il existe un transport organisé pour votre région:

<http://www.nonauxhausses.org>.

Pour suivre la Coalition Solidarité Santé :

Site Internet : <http://cssante.typepad.com/>

Courriel : cssante@gmail.com

Facebook : Coalition Solidarité Santé

